

République Française
Département : AVEYRON
Arrondissement : Millau
SALMIECH - Commune

Séance du jeudi 06 novembre 2025

Délibération N° DE_2025_060

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
14	12	12
Date de la convocation : 31/10/2025		
Pour	Contre	Abstention
12	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le six novembre deux mille vingt-cinq, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunions), sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LABIT.

Présents : Monsieur Jean-Paul LABIT, Monsieur Robert BOS, Madame Cécile SAVY, Monsieur Pierre CARCENAC, Monsieur Simon FOURNIER, Madame Muriel LAPIERRE, Madame Marie-Reine RIVIERE, Monsieur Alain VERNHES, Monsieur Nathan CARCENAC, Monsieur Adrien COLOMB, Monsieur Jean-Louis LAPIERRE, Monsieur Thierry PALAZETTI

Représentés :

Absents et Excusés : Monsieur Gilles SEGURET, Monsieur René CLUZEL

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Monsieur Nathan CARCENAC est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Construction neuve de l'école et du pôle enfance « Les Méandres du Céor » Approbation du bilan financier prévisionnel et du plan de financement de l'opération

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les éléments de contexte, les enjeux, les objectifs et l'avancement du projet de construction neuve de l'école et du pôle enfance, devant conduire à un établissement désirable, sachant concilier durablement les qualités sociales, économiques et environnementales des ouvrages. Grâce aux engagements forts de la commune et à l'animation volontaire d'un processus d'adhésion des utilisateurs et usagers, il s'agit d'aboutir à un groupe scolaire et ALSH à forte valeur ajoutée pour le territoire, compatible avec les capacités financières et budgétaires de la commune.

Par délibération en date du 24 septembre 2025, le conseil municipal a décidé d'attribuer les marchés de travaux (15 lots) à l'issue de la procédure de passation.

En conséquence, le bilan financier prévisionnel de l'opération, résultant de la somme des marchés de travaux attribués et de l'ensemble des dépenses nécessaires à la réalisation de l'opération, est arrêté au montant total de 2.671.976,01 €HT, soit 3.193.762,71 €TTIC (hors acquisition et

frais).

Sur cette base et à ce stade, le plan de financement de l'opération est établi au vu des conditions d'éligibilité et modalités d'intervention propres aux différents partenaires financiers de la commune (Etat, Région, Département, CC Pays de Salars, ADEME, Europe, autres).

Le bilan financier prévisionnel et le plan de financement de l'opération sont décomposés de manière détaillée en annexe à la présente délibération.

LE CONSEIL

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,

- APPROUVE le bilan financier prévisionnel de l'opération, tel qu'indiqué ci-dessus ;
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant dûment qualifié à solliciter des partenaires financiers toutes subventions principales et complémentaires au titre du plan de financement de l'opération ci-annexé ;
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant dûment qualifié à signer tous les documents et pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur Jean-Paul LABIT
Président de séance



Monsieur Nathan CARCENAC
Secrétaire de séance



COMMUNE DE SALMIECH
CONSTRUCTION ÉCOLE & PÔLE ENFANCE "LES MÉANDRES DU CÉOR"
Bilan financier prévisionnel et plan de financement de l'opération (stade marchés travaux)

Dépenses	Investissement Total	École	ALSH	PAC Géothermique	Aménagements Extérieurs	Observations
Travaux & Équipements						
Terrassements VRD Espaces Verts	Lot n°1	264 192,90 €	10 681,14 €	5 518,59 €	329,22 €	247 663,95 €
Gros Œuvre	Lot n°2	242 972,04 €	157 010,52 €	81 122,10 €	4 839,42 €	
Charpente Mur Ossature Bois Bardage	Lot n°3	241 015,20 €	155 746,00 €	80 468,76 €	4 800,44 €	
Couverture Bardage Zinc	Lot n°4	199 975,59 €	129 225,86 €	66 766,70 €	3 983,03 €	
Menuiseries Extérieures	Lot n°5	96 911,74 €	61 688,80 €	31 872,55 €	3 350,39 €	
Serrurerie	Lot n°6	49 895,06 €	15 480,78 €	7 998,40 €		26 415,88 €
Plâtrerie	Lot n°7	185 000,00 €	119 548,51 €	61 766,73 €	3 684,76 €	
Menuiseries Intérieures Agencement	Lot n°8	132 800,00 €	87 560,44 €	45 239,56 €		
Chape Carrelage Faïence	Lot n°9	59 126,49 €	38 208,02 €	19 740,81 €	1 177,66 €	
Revêtements Sols Souple	Lot n°10	22 847,45 €	15 064,25 €	7 783,20 €		
Peinture Nettoyage	Lot n°11	34 511,69 €	22 301,74 €	11 522,56 €	687,39 €	
Faux-Plafonds	Lot n°12	13 056,10 €	8 436,96 €	4 359,10 €	260,04 €	
Électricité CFO CFA	Lot n°13	132 000,00 €	82 615,92 €	42 684,89 €	2 546,41 €	4 152,78 €
Plomberie Sanitaires CVC	Lot n°14	290 310,78 €	133 403,33 €	68 925,05 €	87 982,40 €	
Photovoltaïque	Lot n°15	20 445,00 €	13 480,22 €	6 964,78 €		
	Sous-Total	€ HT	1 985 060,04 €	1 050 452,49 €	542 733,78 €	113 641,16 €
Provision Révision Prix		2%	40 000,00 €	21 000,00 €	11 000,00 €	2 000,00 €
Provision Aléas Imprévus		3%	61 000,00 €	32 000,00 €	17 000,00 €	9 000,00 €
	Sous-Total	€ HT	2 086 060,04 €	1 103 452,49 €	570 733,78 €	118 641,16 €
Honoraires Techniques						
Assistance Maîtrise Ouvrage		95 410,00 €	53 511,94 €	27 677,74 €		14 220,32 € AMO PROG, BDO, AMU
Maîtrise Œuvre		301 500,00 €	159 482,91 €	82 488,63 €	17 147,31 €	42 381,15 € ESQ, APS, APD, PRO, DQE, AMT, SYN/VISA, DET, AOR, GBF
Ordonnancement Pilotage Coordination		25 480,00 €	14 290,79 €	7 391,56 €		3 797,65 € OPC
Contrôle Technique		12 501,00 €	7 011,35 €	3 626,45 €		1 863,20 € LP, SEI, TH, HAND, INFILTRO, DPE_NEUF, ATHAND, ATT
Coordination Sécurité Protection Santé		4 010,00 €	2 249,06 €	1 163,27 €		597,67 € CPS 2ème catégorie
	Sous-Total	€ HT	438 901,00 €	236 546,05 €	122 347,65 €	17 147,31 €
Autres Frais						
Acquisition Terrain Assiette						p.m. : 90.000 € (frais d'acquisition en sus)
Relevé Topographique		2 350,00 €	1 318,03 €	681,72 €		350,25 €
Études Géotechniques		8 042,00 €	4 510,46 €	2 332,93 €		1 198,61 € G2AVP+G2PRO+G4
Frais consultation		22 910,47 €	12 849,64 €	6 646,16 €		3 414,68 € frais concours MOE, publications
Assurance Dommages Ouvrage		47 000,00 €	26 360,56 €	13 634,36 €		7 005,08 € non soumis TVA
Communication		6 000,00 €	3 365,18 €	1 740,56 €		894,27 € timelapse, banderole chantier, logo, vidéo usage didactique
Décoration Artistique		13 670,00 €	7 667,00 €	3 965,57 €		2 037,44 € 1% Coût Travaux APD (hors VRD+mobiliers) soit 16.400 € TTC
Raccordement Réseaux Publics		8 000,00 €	4 486,90 €	2 320,74 €		1 192,35 € AEP, DECI, EU, ELEC, FIBRE
Essais Étanchéité Air		4 000,00 €	2 243,45 €	1 160,37 €		596,18 €
Installation Recharge Véhicules Élec		19 000,00 €	10 656,40 €	5 511,76 €		2 831,84 € 1 borne / 2 points de charge
Assistance Conseil Aveyron Ingénierie		16 042,50 €	8 997,64 €	4 653,81 €		2 391,04 € non soumis TVA
Équipements Mobiliers						p.m.
	Sous-Total	€ HT	147 014,97 €	82 455,26 €	42 647,96 €	0,00 €
		€ HT	2 671 976,01 €	1 422 453,80 €	735 729,40 €	135 788,47 €
TOTAL GENERAL		TVA 20%	521 786,70 €	277 419,12 €	143 488,25 €	27 157,69 €
		€ TTC	3 193 762,71 €	1 699 872,92 €	879 217,64 €	162 946,16 €
						451 725,99 €

Recettes	Investissement Total	École	ALSH	PAC Géothermique	Aménagements Extérieurs	Observations
Taux max aides publiques						
Max aides publiques (MAP)	80%	2 137 581 €	1 137 963 €	588 584 €	108 631 €	302 403 €
ETAT		634 047 €	355 613 €	183 932 €		94 501 € 25% INV (hors PAC géothermique)
	2025	277 700 €	183 282 €	94 418 €		attribué
	2026	356 347 €	172 331 €	89 514 €		94 501 € DETR/DSIL
DÉPARTEMENT AVEYRON	FST	380 428 €	213 368 €	110 359 €		56 701 € 15% INV (hors PAC géothermique)
RÉGION OCCITANIE	FRI	21 000 €				21 000 € max 30% INV (plafond 21 k€)
CC PAYS DE SALARS		100 000 €	33 000 €	17 000 €		50 000 € fonds de concours
	2025	50 000 €	33 000 €	17 000 €		attribué
	2026	50 000 €				50 000 €
ADEME		35 030 €		35 030 €		Fonds Chaleur
Production de chaud		33 130 €		33 130 €		50 € x 33,13 MWhEnR/an x 20 ans
Production de froid (géoooling)		1 900 €		1 900 €		20 € x 4,749 MWhEnR/an x 20 ans
FEDER 2021-2027 OCCITANIE		711 489 €	424 309 €	219 286 €	67 894 €	Agir face à l'urgence climatique et pour une économie décarbonée
PO2/OS2.1/action2		643 595 €	424 309 €	219 286 €		max 40% dépenses éligibles (plafonds 400 k€ ou 600 k€)
PO2/OS2.2/action1		67 894 €			67 894 €	max 50% dépenses éligibles
Autres partenaires (CAF, MSA)						en attente des conditions d'éligibilité et modalités d'intervention
	Sous-Total Subventions	1 881 993 €	1 026 290 €	530 578 €	102 924 €	222 202 €
	Taux global aides publiques	70%	72%	76%	59%	
AUTOFINANCEMENT COMMUNE		798 206 €	400 536 €	207 413 €	33 293 €	156 964 €
	TVA éligible	FCTVA	513 563 €	273 047 €	141 227 €	26 730 €
						72 560 € taux de compensation forfaitaire de 16,404%
TOTAL GENERAL		€ TTC	3 193 763 €	1 699 873 €	879 218 €	162 946 €
						451 726 €

